PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Engins de chantier : préparation CACES® R482A, catégories A et F

À définir selon le parcours

Présentiel

Préparer les connaissances et les gestes de conduite en sécurité d'engins de chantier, avec un parcours ciblé sur les engins compacts de catégorie A ou les équipements de catégorie F.

CADRE DE LA FORMATION

Programme sur demande

Dates, tarif et organisation précisés sur proposition.

Objectifs pédagogiques

01 Distinguer la préparation, le test et la conduite dans l'entreprise.

02 Préparer une prise de poste sur un engin identifié.

03 Réaliser progressivement les opérations utiles au parcours.

04 Identifier les compétences acquises et les conditions restant à satisfaire.

Public concerné

Futurs conducteurs et conducteurs d'engins de chantier concernés par la catégorie A ou F après positionnement.

Prérequis

Catégorie, expérience et matériel visés définis avant le parcours.

Conditions médicales et administratives requises pour la conduite et les tests vérifiées par les acteurs compétents.

Méthodes pédagogiques

Positionnement, apports ciblés et démonstrations commentées. Exercices progressifs, analyse de situations et retour du formateur.

Modalités et délais d'accès

Positionnement et dossier. Accès estimé sous 2 semaines après validation, selon disponibilités.

Tarif et organisation

Sur devis. Dates, horaires, lieux et effectif précisés avant inscription.

Équipe pédagogique

Formateur spécialisé ; identité et profil transmis avant inscription.

Suivi de l'exécution

Émargement ou connexions, exercices, évaluations et bilan final.

Handicap et accessibilité

Adaptations à étudier avec le référent handicap. Contact PLURIEL ci-dessous.

Indicateurs de résultats

Satisfaction : 100 % (global PLURIEL).
Nombre de stagiaires : Prochainement.

PARLONS DE VOTRE PROJET

06 68 62 40 73 contact@plurielformations.com

15 rue Henri Sainte-Claire Déville, 60550 Verneuil-en-Halatte

PLURIEL - SIRET 85304237200039 - TVA FR87853042372

Engins de chantier : préparation CACES® R482A, catégories A et F

Connaissances techniques et entraînement pratique progressif sur une aire autorisée ; le volume dépend du positionnement. Préparation, test CACES et autorisation de conduite sont distingués.

01 Cadrer la catégorie et les responsabilités

- Engins compacts de catégorie A et matériels de catégorie F : périmètres distincts.
- Rôles du conducteur, de l'employeur et de l'organisme testeur.
- Documents, notices et conditions d'accès aux équipements.

MISE EN PRATIQUE

Identifier la catégorie adaptée à plusieurs matériels et préparer les questions de positionnement.

02 Comprendre les risques et les contrôles

- Stabilité, environnement, circulation et interaction avec les piétons.
- Contrôles de l'équipement, anomalies et vérifications avant usage.
- Plaques, indications et limites propres au matériel.

MISE EN PRATIQUE

Effectuer un contrôle de prise de poste sur le matériel pédagogique retenu.

03 Travailler les manœuvres de la catégorie

- Prise en main, déplacement et positionnement.
- Opérations de travail et adaptation au terrain selon la catégorie.
- Communication, guidage, arrêt et stationnement.

MISE EN PRATIQUE

Réaliser les manœuvres définies sur une aire balisée sous encadrement.

04 Préparer l'évaluation et la suite en entreprise

- Évaluation des connaissances et observation des pratiques.
- Test CACES par un organisme testeur certifié si prévu au devis.
- Connaissance du site et autorisation délivrée par l'employeur.

MISE EN PRATIQUE

Traiter un questionnaire d'entraînement puis réaliser un parcours de synthèse.

Matériel et conditions de pratique

- Engin conforme de la catégorie retenue, notice, aire balisée et matériel nécessaire aux exercices.
- Formateur compétent, équipements de protection et moyens adaptés à l'encadrement.

Documents de fin de formation

- Bilan de préparation et relevé des compétences travaillées.
- Certificat CACES uniquement après réussite aux tests organisés par un OTC compétent ; autorisation de conduite distincte, délivrée par l'employeur.
- Attestation de compétences et certificat de réalisation selon la participation et les évaluations.

Positionnement initial

- Positionnement théorique et pratique, examen de l'expérience et choix de catégorie.

Évaluation finale

- Bilan théorique et pratique de préparation ; test CACES uniquement si explicitement prévu avec un organisme testeur certifié.

Critères d'acquisition

- Contrôles de prise de poste.
- Respect des règles de circulation.
- Maîtrise des manœuvres de la catégorie.
- Arrêt et signalement en situation anormale.